



Chers collègues,

Avec l'été qui s'amorce, voici venu le temps de faire le point sur le climat qui entoure nos relations avec notre employeur. Que devrions-nous penser d'un patron qui peut à la fois négocier et légiférer, consulter et décréter, discuter et imposer? Les gouvernements antérieurs ont presque toujours su naviguer dans ces eaux troubles sans trop abuser. Il y a bien eu quelques exceptions, mais elles pouvaient peut-être se justifier. Voilà que nous sommes face à un cas où les abus se multiplient.

Lors de la dernière ronde de négociation, le Conseil du Trésor a utilisé la menace d'une loi spéciale pour faire une « offre finale » qui faisait table rase d'une bonne partie de ce qui avait déjà été conclu en négociant. Dans les mois qui ont suivi, le gouvernement a adopté, dans le cadre de sa loi de mise en œuvre du budget, deux mesures législatives inacceptables : l'une qui remplace en pratique la négociation normale, l'autre qui abolit à toutes fins utiles le droit à l'équité salariale.

Question d'en rajouter, lors du lancement de la semaine de la fonction publique 2010, le gouvernement du Canada remettait ses prix d'excellence. Un prix était notamment remis à la responsable de la rémunération et des relations de travail, Madame Hélène Laurendeau, pour disait-on avoir « conclu 26 conventions collectives qui ont été approuvées par les agents négociateurs ». Aurait-on oublié de dire que les agents négociateurs en question avaient un revolver contre la tempe? Peut-on parler de consentement libre et éclairé? Le prix lui était aussi remis pour le rôle qu'elle a joué dans l'élaboration de la *Loi sur le contrôle des dépenses* et de la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur publique*, deux instruments législatifs qui nous ramènent plus de 50 ans en arrière en matière de relations de travail. Je vous laisse décider de la sagesse d'un pareil message : était-il convenable de récompenser quelqu'un qui contribue à passer ses collègues au rouleau compresseur?

Pendant ce temps, nos élus ont profité de la situation économique mondiale pour promouvoir leur idéologie de droite. Le ministre Flaherty a utilisé toutes les tribunes pour nous mettre en garde contre ce qui se passait à l'étranger, allant même jusqu'à nous comparer à la Grèce. Pourtant, le Canada a l'un des meilleurs ratios d'endettement par rapport à son produit intérieur brut. Il a aussi l'une des meilleures croissances économiques au monde. Bref, nos politiciens, après avoir réduit taxes et impôts, jouent maintenant la carte de la terreur pour s'en prendre à la fonction publique.

Les attaques contre la libre négociation, contre le droit à une rémunération équitable, ne suffisaient pas. L'employeur avait décidé, longtemps avant de pouvoir invoquer la crise, qu'il allait sabrer dans la retraite et les avantages sociaux de ses employés. Il en avait maintenant le prétexte. Au lieu de tenter d'améliorer le sort du reste de la population canadienne, il cherche à niveler par le bas. Bien entendu, nos politiciens savaient que cela ne se ferait pas sans provoquer quelques remous. Ils ont donc décidé de commencer par ceux qui sont déjà à la retraite et qui sont le moins en mesure de se défendre. En effet, les retraités de la fonction publique devront très bientôt payer de 25 à 32 % de plus pour leur régime de soins dentaires. Un premier pas vers un appauvrissement planifié.

Nous apprenions la semaine dernière que l'employeur souhaite maintenant s'approprier des surplus du régime d'assurance-invalidité à long terme de la fonction publique. Comme il l'a fait pour l'assurance-emploi et comme il l'a fait pour la caisse de retraite des fonctionnaires. C'est toujours facile de se servir lorsqu'on peut adopter une loi unilatéralement pour parvenir à ses fins. Pourquoi ne pas appauvrir les fonctionnaires en invalidité prolongée?

Cependant, la fonction publique n'est pas la seule victime de ce gouvernement. La population est également victime d'un vaste système de contrôle de l'information. Les représentants des médias s'en plaignent depuis déjà un bon moment. Toute la communication de l'État passe maintenant par le Cabinet du premier ministre. On appauvrit même l'information.

Nos membres qui ont à produire de l'information destinée au public font désormais l'objet d'une censure qui vise essentiellement à les empêcher de diffuser le résultat de leur travail. Par exemple, les données sur le marché du travail qui, de tout temps, ont été publiées dès qu'elles étaient disponibles, sont maintenant censurées par Ottawa. On revient à la « grande noirceur » des années 1950. Tenir la population dans l'ignorance, pour exercer un meilleur contrôle. Nos membres n'ont maintenant plus le droit de parler aux journalistes. Maurice Duplessis avait dit à l'époque : « Toi, tais-toi! ». Voilà comment on appauvrit la démocratie.

Les priorités de ce gouvernement sont aussi parfois étranges. Plus d'argent pour les prisons, moins pour servir la population. Plus de liberté pour l'entreprise, moins de contrôles environnementaux. Des milliards pour un sommet du G-8, moins d'argent pour les démunis. Plus d'argent pour les riches, moins pour les pauvres.

Pour ceux d'entre nous qui entretenaient encore des doutes, j'espère que la lumière commence à se faire sur le type de gouvernement en place. Nous sommes devant un groupe dont les idéologies visent essentiellement à nous faire revenir en arrière quant aux services dispensés à la population canadienne, quant à la qualité de vie au travail et quant aux libertés individuelles.

L'ACEP est là pour défendre vos intérêts, cependant nous devons pouvoir compter sur votre appui et sur votre participation. Nous reprendrons dès septembre nos activités de formation et de sensibilisation. J'espère que nous vous y verrons en grand nombre.

Dans l'intervalle, nous vous invitons à nous faire part de vos sujets d'inquiétude ou de préoccupation. Vous pouvez vous adresser à vos représentants locaux, à votre agent de relations de travail ou directement à moi. Nous devons savoir ce qui se passe dans votre milieu de travail pour mieux cibler nos interventions.

Claude Poirier
Président de l'ACEP